

Associations Patriotiques de Saint-Aubin

A l'occasion de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

EMOUVANTE PASSATION DE TEMOINS ENTRE GENERATIONS

Depuis le 1^{er} septembre dernier, l'école communale de Saint-Aubin a rouvert ses portes, après huit ans de fermeture. La traditionnelle commémoration de l'armistice de 11 novembre 1918 a été l'occasion pour le comité local des associations patriotiques et l'équipe éducative, de mettre l'accent sur la nécessaire continuité du travail de mémoire. De nombreux élèves et leurs parents avaient répondu à l'invitation, ainsi que d'anciens membres du personnel enseignant

En présence d'autorités communales et provinciales, de conseillers de l'action sociales et de la fabrique d'église, autorités menées par le Bourgmestre, Pierre Helson, cette commémoration a débuté par la messe célébrée par l'abbé René Goffaux .Celui-ci a prononcé une remarquable homélie, autour du mot « paix ». La sonnerie « Aux champs », jouée par le chef de musique Christophe Cabus, a ponctué l'office.

Le monument aux morts, une fois de plus témoin privilégié de l'action patriotique

Sous la conduite musicale du « Royal Harmony Jazz Band Les Amis Réunis » le cortège a rejoint le monument aux morts. L'émotion était palpable parmi les quatre générations représentées, de la doyenne d'âge du village, Fernande Duchène, au plus jeune des élèves présents. Le discours prononcé par René Lebrun, au nom des associations patriotiques, en témoigne :

« Au pied de ce monument, notre commémoration du 11 novembre 1918 revêt, aujourd'hui, un caractère particulier.

En effet, après de longues années d'absence, nous retrouvons avec un immense plaisir, les délégués de notre école communale, des élèves et leurs parents, entourant sa directrice, Madame Maryline Dandois et les membres de son équipe éducative, ainsi que l'échevin de l'enseignement, M. Grégory Chintinne. .../ laissant un peu de côté l'évocation de la guerre et de ses malheurs, nous avons voulu, de commun accord, que ce jour reste marqué dans les annales saint-aubinoises.

Dans un esprit de continuité du travail de mémoire, au travers des générations successives, des enseignantes, aujourd'hui retraitée ou toujours en fonctions, sont présentes : Mmes Thérèse Eugène-Hubert, Marie-Jeanne Liessens - Chevalier, Myriam Jassogne et Carole Loupe. Mme Marie-Antoinette Bex-Van der Meersch, est excusée.

Pour vous et avec vous, les enfants, trois gestes vont être posés... trois gestes de passation de mémoire !

Rappelons-nous :

- Le 13 mai 1990, à l'occasion de la 1^{ère} commémoration quinquennale des tragiques événements de mai 1940, à Saint-Aubin, le président de la FNAPG (Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre) de l'époque, M. Henri Milet, a remis à l'école communale un nouveau drapeau patriotique. Il remplaçait les deux drapeaux offerts 30 ans auparavant, à l'école des filles de Mme Thérèse, d'une part et à l'école des garçons, de M. Aristide Monier, d'autre part. – Ces deux drapeaux nous accompagnent aujourd'hui, portés par des élèves d'aujourd'hui ! L'histoire continue ! - **J'invite Mme Dandois et avec elle, toute notre école, à recevoir de Robert Milet, fils de feu Henri Milet précité, ce drapeau brodé par des petites mains saint-aubinoises, voici 25 ans.**
.../Qu'il reste le signe de l'attachement aux vraies valeurs patriotiques.

- Le 14 mai 2000, a été inauguré, ici plus haut, près de l'église, l'« Arbre de l'an 2000 et de la paix ». Ce chêne du pays est le fruit d'une action scolaire et familiale, ainsi que d'une vingtaine d'années de patience, depuis la germination d'un gland, à l'école maternelle, jusqu'à sa transplantation au jardin, Rue Goffin et enfin, sur ce site. **Dans la continuité de l'an 2000, il est proposé à nos élèves et enseignants de 2015, de renouveler cette expérience-témoin. Pour cela nous leur offrons quelques glands issus de ce chêne, ce, dans l'idée, qu'un jour au village, on puisse, à nouveau, raconter cette belle histoire, en replantant un nouveau sujet.**

Alexandre (Lebrun), le gamin des années 70/80, de la classe de Melle Myriam, étant excusé, son institutrice maternelle, Melle Myriam Jassogne, est invitée à passer le précieux témoin à ses jeunes collègues et à leurs élèves.

- Notre troisième geste s'adresse à nous tou(te)s mais spécialement à nos élèves et enseignants qui côtoient, au quotidien, notre monument aux morts.

Le comité des associations patriotiques a souhaité que celui-ci soit, en permanence, plus visible. - Avec l'accord du Collège Communal qu'il remercie au passage, un mât à été réalisé et planté.

Il reste à le garnir ! **Pour le premier pavoisement permanent du monument, plusieurs élèves sont invités à hisser le drapeau national, aux côtés de Vital Lauvaux, instigateur de cette initiative.** /...

Après que la musique ait joué un court hymne « au drapeau », de sa composition, il est revenu à Mme Maryline Dandois de s'adresser à l'assistance en ces termes :

Permettez-moi de vous dire combien je suis heureuse, d'être parmi vous. En effet, si ce matin nous sommes rassemblés devant cet édifice, c'est parce que chacun à notre niveau, dans nos administrations, dans nos associations respectives, à l'école, nous militons en faveur du civisme et du devoir de mémoire.

Que seraient les cérémonies de commémorations sans vous, sans votre présence fidèle ! Aujourd'hui, le drapeau Belge flotte sur tous les bâtiments publics et s'il est largement déployé à l'occasion de ces manifestations ; c'est grâce à vous.

Vous les représentants de l'Association Patriotique, vous êtes ainsi les gardiens du premier symbole de notre Pays et de la devise « L'Union fait la Force ».

Vous avez la lourde responsabilité d'arborer lors des manifestations commémoratives l'emblème de la Belgique et de rendre ainsi hommage, à ceux qui ont combattu au front au nom de la Liberté, de la Démocratie.

Au nom du devoir de mémoire envers les plus jeunes vous perpétuez l'organisation des cérémonies qui sans vous seraient depuis bien longtemps abandonnées, vous vous souciez de l'entretien des monuments, vous vous préoccupez de la transmission aux jeunes générations des valeurs qui sont les vôtres, en allant à leur rencontre et aussi en les emmenant sur le terrain pour mieux leur expliquer l'Histoire à la lumière de votre expérience.

Je sais que vous avez le souci que la transmission de votre mission, le relais par les jeunes générations se préparent et vous avez raison. Il est en effet important que nous nous souvenions des combats et des sacrifices consentis par ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour que nous puissions vivre dans une société libre et démocratique.

C'est ainsi que le drapeau patriotique que vous avez offert il y a vingt ans à l'école communale de Saint-Aubin vient d'être transmis à la jeune génération qui fréquente l'école ouverte depuis peu. Ce geste et la présence des générations d'enseignants qui se sont succédées sont plus que des symboles.

Comme beaucoup d'entre nous dans l'assistance, je fais partie de ces générations qui ont eu l'indicible chance de ne pas connaître la guerre personnellement. Dès lors nous portons, je porte la responsabilité de la transmission de la Mémoire collective envers ces générations qui ont été décimées par les guerres meurtrières du XXe siècle. Aujourd'hui encore, de nos concitoyens risquent leur vie et certains la perdent au nom de la Paix.

Nous nous devons de rappeler à nos jeunes que les droits dont ils jouissent aujourd'hui ont été acquis et défendus dans l'horreur des combats et les souffrances de l'occupation.

Vous les enfants, les adultes de demain, puissiez-vous incarner dans votre engagement des valeurs de civisme, de courage et de générosité. Vous vous devez de garder en mémoire les leçons que l'Histoire nous a données, de comprendre les racines de notre liberté et d'en mesurer le prix !

Après l'appel des morts par Alphonse Vanderweerden, place à un double dépôt de gerbes, au nom de la commune de Florennes et des associations patriotiques locales. La sonnerie « Aux champs » et la « Brabançonne » ont clôturé la cérémonie de commémoration du 97^{ème} anniversaire de l'armistice. Après la photo souvenir, c'est au tour des élèves, sous la direction de Mme Elodie Gayet, de chanter l'hymne national...émotion garantie à l'écoute de ces petites voix, frêles, certes, mais tellement fières.

Au cours du vin d'honneur offert traditionnellement par l'association des groupements de Saint-Aubin, le Bourgmestre, Pierre Helson s'est attaché à rappeler l'importance des commémorations patriotiques, évoquant aussi l'évolution de plus en plus destructrice des guerres modernes. Il souligne aussi la volonté du comité local d'innover lors de chacune d'elles et il le remercie pour son action.